

Ecrit par le 23 décembre 2025

# La Cove en route pour devenir un Territoire à énergie positive ?



**La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) vient d'inaugurer ses toutes nouvelles installations photovoltaïques disposées sur les toits de l'école intercommunale de Saint-Pierre-de-Vassols et de la crèche Capucine à Caromb. D'ici 2045, le territoire souhaiterait devenir un Territoire à énergie positive (Tepos) en fournissant plus d'énergie qu'il n'en consomme.**

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Cove s'inscrit dans les objectifs nationaux qui sont à l'horizon 2030 de réduire les gaz à effet de serre de 40% par rapport à 1990, réduire de 20% la consommation énergétique finale par rapport à 2012, ainsi qu'aboutir à 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale.

Dans le cadre de ce plan, la Cove s'engage dans la sobriété énergétique. Ses objectifs d'ici 2050 sont de diminuer de 47% la consommation énergétique du territoire, et d'augmenter la production d'énergie renouvelable pour passer de 71 Gwh produits en 2015 à 660 Gwh en 2050. Dans cette démarche-là, l'Agglomération a signé un partenariat avec Sud Connect en 2021 dans le but de faciliter le

Ecrit par le 23 décembre 2025

développement des énergies renouvelables sur le territoire avec l'engagement d'un accompagnement d'Enedis pour le raccordement des installations au réseau public de distribution d'électricité.

## Des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux

En 2019, une étude a été menée sur le territoire de la CoVe concernant le potentiel photovoltaïque de son patrimoine et de ses communes afin d'établir quels sont les sites les plus propices à l'installation pertinente de panneaux. La CoVe s'est également engagée dans la mise en place de centrales photovoltaïques sur ses propres bâtiments identifiés. En plus de l'intérêt écologique sur le long terme, le photovoltaïque a vocation à réduire la facture des consommations énergétiques de la CoVe et à améliorer les conditions des usagers des bâtiments sur lesquels les panneaux sont installés.

À l'issue de cette première étude, huit sites intercommunaux ont été retenus :

- L'école de saint-Pierre-de-Vassols (installation pour vente totale de la production)
- La cantine de l'école de saint-Pierre-de-Vassols (installation pour vente totale de la production)
- La crèche Capucine à Caromb (installation pour vente totale de la production)
- Le parking du personnel de l'Hôtel de communauté (installation pour vente totale de la production)
- Les bâtiments I&J Marché Gare (installation pour vente totale de la production)
- Le centre de transfert des déchets à Loriol-du-Comtat (installation pour vente totale de la production)
- La crèche Les Ptits Mousses à Carpentras (installation pour vente totale de la production)
- L'Hôtel de communauté (installation pour l'auto-consommation)

Le coût total des travaux concernant les projets d'installation pour vente totale de la production est estimé à 1 816 332€, dont 474 820€ ont été financés par l'État et la Région Sud a apporté un soutien financier de 4 137€ pour l'étude des structures. La CoVe prévoit de produire l'équivalent de l'énergie électrique annuelle consommée par près de 280 foyers.

Certains bâtiments sont déjà équipés de panneaux, thermiques ou photovoltaïques, depuis plusieurs années, tels que les ombrières du parking des véhicules de la CoVe à l'Hôtel de Communauté où est produit annuellement l'équivalent de la consommation électrique de 120 foyers, le site de La Combe à Caromb, ainsi que le camping intercommunal Le Brégoux à Aubignan. La crèche Capucine à Caromb et celle des P'tits Mousses à Carpentras disposaient déjà de panneaux thermiques pour leur production d'eau chaude.

## L'école intercommunale de Saint-Pierre-de-Vassols et la crèche Capucine à Caromb

Les premiers panneaux photovoltaïques ont commencé à être installés l'été dernier et viennent d'être inaugurés. Les travaux pour ceux de l'école de Saint-Pierre-de-Vassols ont débuté en juillet dernier et se sont achevés en octobre dernier pour un coût total de 20 750€. Les recettes annuelles sont estimées à 2 095€.

Ecrit par le 23 décembre 2025

Concernant les travaux des panneaux de la crèche de Caromb, ils ont débuté en août dernier et sont en cours d'achèvement pour un coût total de 50 864€. Les recettes annuelles sont estimées à 5 441€. Ces installations ont été réalisables grâce à cinq entreprises : Inéo, Enedis, Opte, Dekra, et CSPS BECS.

3 projets communaux sont à l'étude dans les villages pour l'installation de centrales photovoltaïques : sur les vestiaires du plateau sportif au Barroux, sur le centre culturel et sportif de Saint-Didier, et sur le parking de la Boiserie à Mazan.



Les représentants de la Cove et les élus du territoire lors de l'inauguration à Saint-Pierre-de-Vassol.  
DR

V.A.

Ecrit par le 23 décembre 2025

# La CoVe accueille des collégiens dans le cadre de leur stage d'observation



**La difficulté de trouver un lieu de stage, notamment pour les élèves vivant dans des familles en difficulté et ne disposant pas d'un réseau social à activer dans ce cadre, est un constat partagé par la CoVe et ses partenaires, l'Etat, l'Education nationale et la ville de Carpentras. De ce constat est né le projet d'un accueil collectif de stagiaires à la CoVe.**

Un des stages scolaires pour lequel la CoVe est le plus sollicitée est celui de 3<sup>e</sup> dans le cadre du stage d'observation obligatoire à accomplir pour le cursus pédagogique. Si pour bon nombre d'élèves trouver un lieu de stage ne pose pas de problème, pour d'autres la recherche d'une entreprise d'accueil est plus compliquée et relève parfois du parcours du combattant.

Le projet mis en place par la CoVe cible trois collèges de la cité éducative de Carpentras : Raspail,

Ecrit par le 23 décembre 2025

Daudet et Fabre. Les établissements scolaires sont chargés de repérer les élèves en difficulté dans leur recherche de stage et de constituer les groupes. Comme pour tout stage, des conventions sont signées par la CoVe avec les collèges concernés.

### **3 sessions d'accueil collectif**

Trois sessions ont été définies pour cette première expérimentation d'accueil collectif de stagiaires :

- du 28 novembre au 4 décembre 2022 pour les élèves du collège Raspail.
- du 12 au 18 décembre 2022 pour les élèves du collège Daudet.
- du 23 au 29 janvier 2023 pour les élèves du collège Fabre.

Pour chaque période de stage, la CoVe accueillera deux groupes de quatre élèves maximum, soit au total une offre de stage collectif pour 24 élèves. La semaine de stage consistera en un parcours de découverte dans différents services de la CoVe à raison d'un demi-journée dans chaque service.

Au sein de chaque groupe sera désigné sur la base du volontariat un élève « reporter » pour réaliser des photos de leur parcours de découverte des métiers. Des éléments qu'ils partageront pour le rapport de stage qu'ils pourront travailler lors de la dernière demi-journée à la CoVe.

Ecrit par le 23 décembre 2025



À leur arrivée, les stagiaires se voient remettre un livret d'accompagnement © la CoVe

J.R.

---

## La CoVe organise une conférence-débat : 'Un parent tout seul ça n'existe pas'

Ecrit par le 23 décembre 2025



**La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ([CoVe](#)) organise une conférence débat sur le thème 'Un parent tout seul ça n'existe pas', mercredi 12 octobre à 18h , avec [Sophie Marinopoulos](#), psychologue, psychanalyste et spécialiste de l'enfance et de la famille.**

Les questions sur la parentalité et les relations enfants-parents sont nombreuses auprès des professionnels encadrants des structures (crèches, LAEP...). Chaque enfant, chaque parent est unique et de nombreux aspects entrent en ligne de compte comme l'environnement, le style d'éducation ou encore le comportement de l'un et l'autre. Il n'y a pas de solution miracle sur la parentalité idéale, mais l'objectif est le même pour tous les parents : le bien-être de l'enfant.

Convaincue de la nécessité de soutenir et d'accompagner les parents dans leur parcours parental, la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ([CoVe](#)) s'est engagée dans un projet ambitieux qui leur est destiné, 'Le Phare, la Maison des familles' avec la volonté d'offrir aux parents un site où ils trouveront un accueil, un soutien et une orientation face aux multiples questions que pose le fait d'être parent.

Pour accompagner cette réflexion sur la place de la parentalité dans notre société, la CoVe accueille [Sophie Marinopoulos](#), psychologue, psychanalyste, spécialiste de la famille et fondatrice du concept d'accueil solidaire et d'écoute des familles '[Les Pâtes au Beurre](#)', dans le cadre d'une conférence grand public sur le thème 'Un parent tout seul ça n'existe pas', le mercredi 12 octobre à 18h, à la salle de la Boiserie à Mazan.

Ecrit par le 23 décembre 2025

## **Etre parent, être une famille, c'est être en lien**

Lors de cette conférence, Sophie Marinopoulos invitera à s'interroger sur : Comment soutenir le parent dans son lien à son enfant ? Comment grandir ensemble ?

Cette conférence questionnera l'importance de prendre soin des liens familiaux et la nécessité d'ajustement permanent des parents, des professionnels et des institutions face à ce nouveau défi sanitaire qu'est la santé relationnelle dans une société au rythme sans cesse accru.

Cette intervention sera l'occasion pour Sophie Marinopoulos de rappeler à quel point la santé des relations est centrale dans le développement psycho-affectif de l'enfant et un enjeu déterminant pour le bien-être et pour une société pacifiée.

Psychologue et psychanalyste, spécialiste de l'enfance et de la famille, Sophie Marinopoulos est la fondatrice du service d'accueil psychologique des liens parents-enfants 'Les Pâtes au Beurre' © DR

### **Sophie Marinopoulos**

Psychologue et psychanalyste, spécialiste de l'enfance et de la famille, Sophie Marinopoulos est la fondatrice du service d'accueil psychologique des liens parents-enfants 'Les Pâtes au Beurre'. Elle participe à de nombreux colloques nationaux et internationaux pour penser les politiques publiques de la famille. Elle est membre du comité d'interface périnatalité petite enfance de Santé Publique France. Elle est nommée par le président de la République parmi les 18 experts à la Commission des 1000 jours, chargée d'orienter les axes de la politique Publique des 1000 Premiers Jours. Elle est l'auteure du rapport ministériel 'Une stratégie nationale pour la santé culturelle, promouvoir et pérenniser l'éveil culturel artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien à son parent' et de nombreux ouvrages dont 'Dites-moi à quoi il joue, je vous dirai comment il va' et 'Ecoutez-moi grandir' aux Editions Les Liens qui Libèrent.

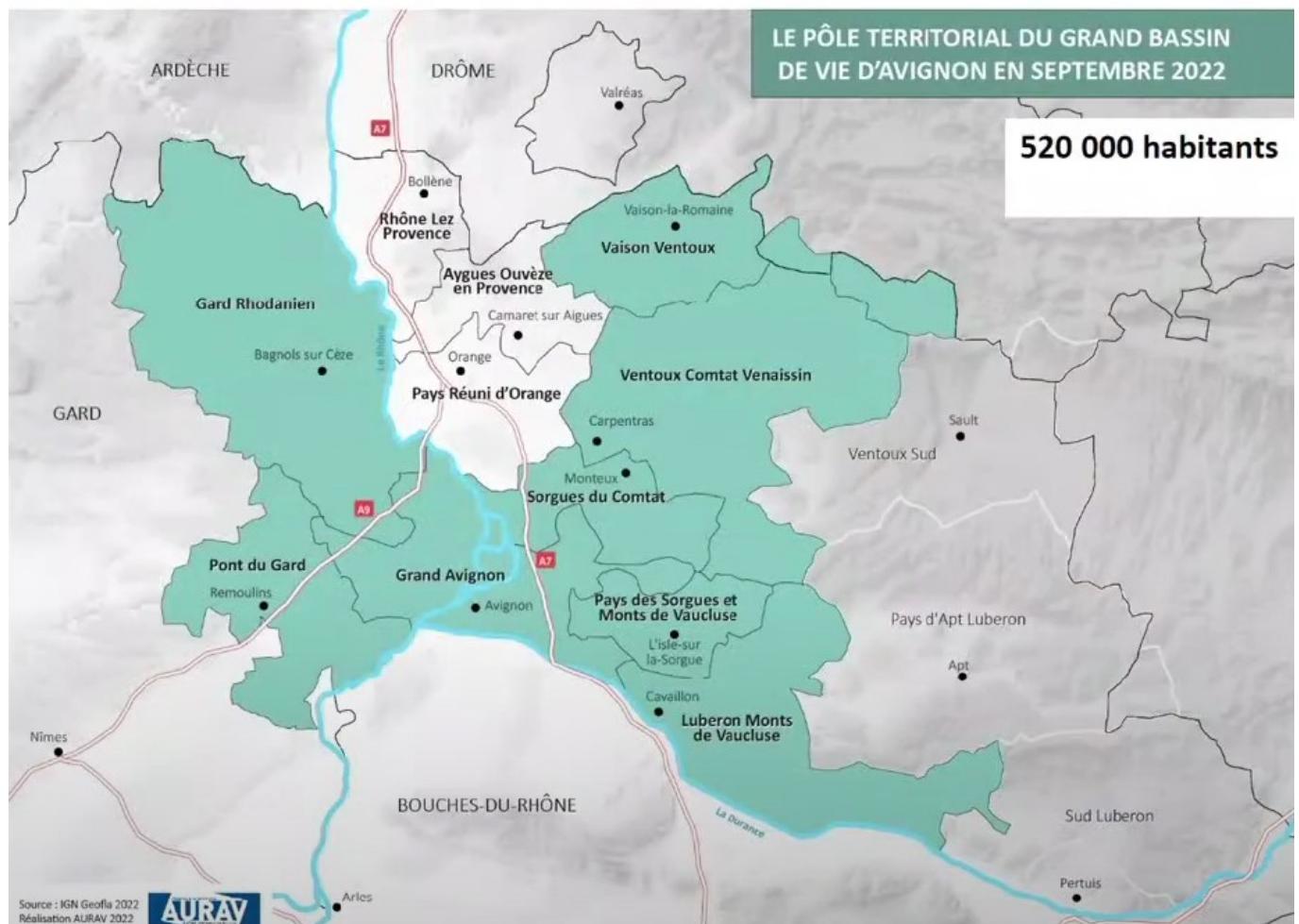
*Conférence-Débat 'un parent tout seul ça n'existe pas', avec [Sophie Marinopoulos](#), psychologue et psychanalyste, mercredi 12 octobre à 18h à la Boiserie, 150 chemin de Modène, Mazan - Accès libre et gratuit - Plus d'information sur [www.lacove.fr](http://www.lacove.fr).*

J.R.

## **Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle**

Ecrit par le 23 décembre 2025

# territorial dans la dernière ligne droite



**Le futur outil de coopération visant à assurer un dialogue permanent entre les territoires du Bassin de vie de la cité des papes et ses 520 000 habitants déjà concernés.**

Après une nouvelle réunion qui s'est tenue le 12 septembre dernier, le futur Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon rentre dans sa dernière phase d'élaboration.

Pour cela, les 8 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) concernées (les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Luberon Monts de Vaucluse, du Gard Rhodanien, de Comtat Ventoux Venaissin et les Communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, du Pont du Gard et de Vaison Ventoux) sont amenés à délibérer officiellement dans les prochaines semaines pour engager officiellement la création de la structure. Situé dans les locaux pontétiens de [l'Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), c'est un arrêté de la

Ecrit par le 23 décembre 2025

nouvelle préfète de Vaucluse qui devrait ensuite valider formellement la naissance du 'Pôle territorial' dans le courant du premier semestre 2023.

L'initiative prendra la forme d'un Syndicat mixte n'ayant n'a pas vocation à devenir une nouvelle structure administrative et s'appuiera sur l'Aurav pour son animation.

### Plusieurs mois de réflexion

Comme nous l'avions évoqué dans nos colonnes, cela fait plusieurs mois que cette démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs » a été lancée.

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels (3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI) ces collectivités entendent ainsi dépasser ces freins administratifs en ayant pour objectif de mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

« Je crois qu'il faut d'abord apprendre à travailler ensemble en portant des projets collectifs utiles pour l'ensemble de nos territoires comme le transport par exemple, expliquait en janvier dernier Joël Guin, le président du Grand Avignon qui vient de valider la création du Pôle territorial lors de son dernier conseil communautaire. Je suis convaincu que c'est par ce biais là que nous poserons les bases d'un avenir commun. »

### Les travaux continuent

En attendant, les travaux entamés par les EPCI membres du Pôle vont se poursuivre autour des 4 premières thématiques de coopération déjà identifiées. A savoir :

- Faire converger les politiques de mobilité.
- Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace.
- Harmoniser les politiques de gestion des déchets.
- Définir une vision commune de la prévention du risque inondation.

« Les déplacements quotidiens de toutes natures, les nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles font du grand bassin de vie d'Avignon un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels, explique le Grand Avignon. Les différentes intercommunalités qui le composent relèvent ainsi de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de gestion des déchets, de transition écologique ou de positionnement régional. Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

### La porte reste ouverte

Bien évidemment les autres intercommunalités voisines sont invitées à se joindre à cette 'dynamique' où l'absence des EPCI du Nord des Bouches-du-Rhône est particulièrement visible.

« Chaque chose en son temps », précisait en début d'année Joël Guin qui rappelait que la démarche est

Ecrit par le 23 décembre 2025

« ouverte aux autres intercommunalités souhaitant être associées à la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

---

## La Cove a vendangé sa vigne intercommunale



Comme chaque année vers la fin de l'été, la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove) procède aux vendanges de sa vigne intercommunale. En Vaucluse, une exploitation sur deux est viticole. La vigne occupe près de 70% des terres agricoles situées au sein du territoire de la Cove.

Avec le soutien de la Confrérie du plant de vigne de Caromb, le Campus Provence Ventoux de Carpentras-Serres et la Chambre d'agriculture de Vaucluse, la Commission 'Agriculture' de la Cove a installé une parcelle viticole dans l'enceinte de son Hôtel de Communauté. Toute l'année, cette vigne

Ecrit par le 23 décembre 2025

intercommunale sert d'outil pédagogique aux élèves du Campus Provence Ventoux de Carpentras-Serres. Les vendanges sont donc une étape cruciale de leur apprentissage.

Le raisin vendangé est acheminé à la cave Rhonéa à Beaumes-de-Venise et le raisin vinifié est mis en bouteille au profit d'œuvres caritatives. Chaque année, ce sont entre 400 et 500 kg de raisin récoltés sur la vigne intercommunal, du syrah, grenache, cinsault et mourvèdre. Et ce sont entre 300 et 400 litres de vin produit.

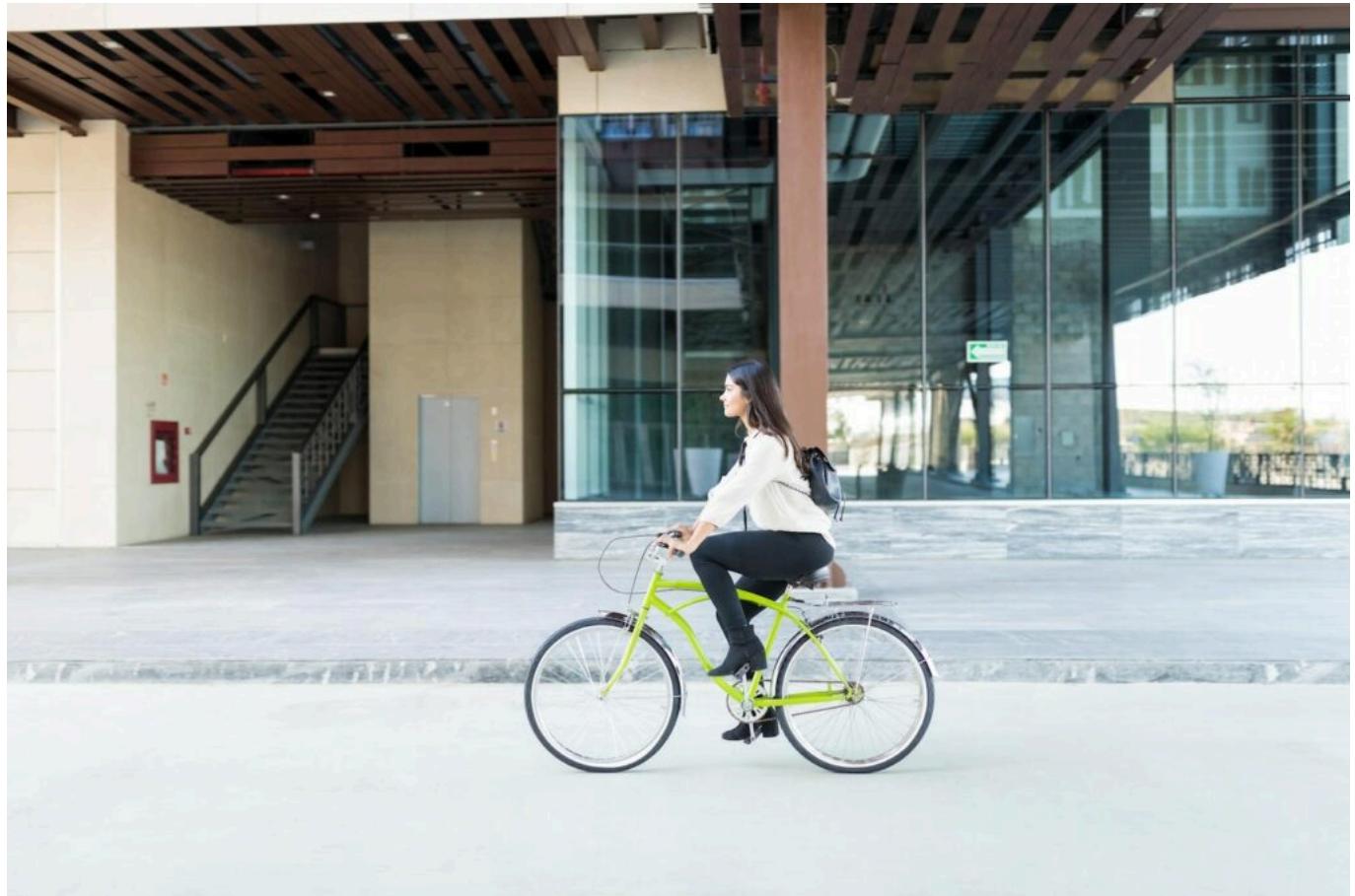


Les élèves du Campus Provence Ventoux étaient notamment accompagnés de Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove, et de Michel Jouve, conseiller communautaire délégué à l'agriculture et au développement rural. DR

V.A.

Ecrit par le 23 décembre 2025

# La Cove s'engage pour une mobilité plus douce et durable



**Organisée chaque année du 16 au 22 septembre, la Semaine européenne de la mobilité a pour objectif d'inciter les citoyens et les collectivités à opter pour des modes de déplacements plus durables. Cette année, sur le thème 'Pour de meilleures connexions, combinez les mobilités !', la Cove participe avec plus d'un atout dans sa manche : gratuité des transports, rencontres avec les citoyens, rappel des mesures mises en place tout au long de l'année...**

La [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) s'associe à la semaine européenne de la mobilité pour sensibiliser ses habitants sur deux des thématiques principales de son Plan Climat : la mobilité et la réduction des gaz à effets de serre. L'objectif est de promouvoir les déplacements doux, les transports en commun, ainsi que la mobilité durable.

Ecrit par le 23 décembre 2025

## Ce qui change pendant cette Semaine de la mobilité

Afin de faire participer les citoyens à cette Semaine européenne de la mobilité, la Cove a décidé de rendre ses transports en commun gratuits du vendredi 16 au jeudi 22 septembre. Ainsi, l'entièreté des transports du réseau Trans'CoVe sera gratuit durant ces périodes. C'est un moyen pour l'intercommunalité d'inciter ses habitants à laisser leur véhicule personnel chez eux et à se déplacer autrement sur le territoire.

La Cove et son réseau de transports Trans'CoVe lancent conjointement l'opération 'Je fais mon marché à pied ou à vélo ?'. L'occasion d'aller directement à la rencontre des habitants sur les marchés afin d'échanger avec eux sur le sujet des mobilités douces. Les deux entités seront donc présentes sur le marché de Carpentras le vendredi 16 septembre, sur celui de Bédoin le lundi 19 septembre, sur celui de Beaumes-de-Venise le mardi 20 septembre, et sur celui de Malaucène le mercredi 21 septembre.

## Les actions déjà mises en place par la Cove pour une mobilité plus douce

L'été dernier, la Cove a mis en place une politique innovante de covoiturage entre le domicile et le lieu de travail avec l'application [Klaxit](#) afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Après avoir effectué une phase expérimentale en août 2021 auprès des agents de l'intercommunalité, l'intercommunalité a invité le public à, lui aussi, prendre l'initiative de covoiturer. Cette initiative fait d'autant plus sens aujourd'hui avec la hausse des prix des carburants. Ainsi, via l'application Klaxit, les passagers voyagent gratuitement, et le conducteur est rémunéré 1,50€ à 3€ pour chaque passager transporté.

Le réseau Trans'CoVe, de son côté, s'oriente vers une électrification de sa flotte urbaine. En 2021, la Cove a expérimenté pendant plusieurs mois des bus électriques BlueBus sur la ligne D et le circuit de la navette du marché de Carpentras. Prochainement, 8 bus électriques devraient être mis en place. Ces 8 véhicules permettront d'éviter l'émission de 533 tonnes de Co2 par an dès 2024.

La Cove s'engage également pour une mobilité à vélo. Si pour certains le vélo reste une activité de loisir, aujourd'hui c'est surtout un moyen de locomotion au même titre que la voiture, le bus ou le train, et de plus en plus de personnes le prennent pour se rendre au travail, faire leurs courses, ou se balader. Actuellement, la Cove comptabilise 23 km d'aménagements cyclables qui sont concentrés sur la partie ouest du territoire intercommunal. Considéré comme trop peu par les habitants, la Cove s'engage donc à prolonger et raccorder les pistes existantes, mais aussi à créer de nouveaux tronçons. L'objectif est de déployer 260 km d'aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire.

## Une intercommunalité qui donne l'exemple

La Cove estime qu'elle ne doit pas seulement fournir les outils à ses habitants pour une mobilité plus douce, mais qu'elle doit elle-même montrer l'exemple. L'intercommunalité est donc dotée de 19 véhicules électriques, de 4 bornes à chargement rapide et de 7 bornes pour charge secteur. Les agents de la Cove, quant à eux, disposent de 5 vélos à assistance électrique.

Ecrit par le 23 décembre 2025

Ainsi, que ce soit pour des trajets d'une courte distance, ou pour des distances plus longues, la Cove a donc tout mis en place pour ses agents. De plus, elle sensibilise quotidiennement son personnel au sujet des trajets entre le domicile et le lieu de travail.



V.A.

---

## Carpentras, et si cet été on rénovait notre Sweet home ?

Ecrit par le 23 décembre 2025



# Jeudi 2 juin 18h-19h

## Maison du citoyen 35 rue du collège Carpentras

La [CoVe](#) (Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) propose en partenariat avec l'[Alte](#) (Agence locale de la Transition énergétique) un atelier sur le confort d'été dans le logement et les aides financières à la rénovation énergétique.

Rénover son logement pour en améliorer la performance énergétique, c'est réduire ses factures, gagner en confort d'été comme d'hiver, valoriser son patrimoine et lutter contre le dérèglement climatique.

L'atelier propose d'aborder les bonnes pratiques, les équipements, les aides financières disponibles à l'heure où les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes et intenses. Ces réflexes peuvent être suffisants dans la majorité des cas pour garder son logement à une température acceptable et passer outre la climatisation.

**Jeudi 2 juin de 18h à 19h. Maison du citoyen. 35, rue du Collège à Carpentras.**

MH

Ecrit par le 23 décembre 2025

# Cove : encore quelques jours pour profiter de 'Mai à vélo'



La [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) participe à la 2e édition de la grande fête nationale du vélo qui se déroule jusqu'au mardi 31 mai prochain. Soutenue par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Sports, cette initiative a pour objectif de favoriser la mobilité douce.

Défi mobilité, animations ou encore sensibilisation, l'événement 'Mai à vélo' bat son plein. La Cove invite les Vauclusiens à participer au Défi mobilité 2022 qui consiste à compter les kilomètres parcourus à vélo grâce à l'application Geovelo, disponible sur [IOS](#) et [Android](#). Une fois l'application téléchargée, il vous suffit de créer un compte et de rejoindre la communauté 'CoVe (Ventoux Comtat Venaissin)'.

Si ceux qui auront parcouru la plus grande distance seront récompensés avec des cartes cadeaux, ce défi

Ecrit par le 23 décembre 2025

a surtout pour objectif de montrer l'engagement de la Cove et de ses habitants dans la transition écologique. Pour suivre les classements nationaux et locaux, tout au long du challenge, rendez-vous sur [le site de Mai à vélo](#).

## Des animations dans les communes de la Cove

Demain, le samedi 21 mai, il y aura une Bourse aux vélos dans la cour intérieure de la Bibliothèque Inguimbertine à Carpentras où il y aura des ventes ainsi qu'un atelier mécanique et marquage de vélos. La Cove présentera également son [Schéma directeur cyclable](#) qui a pour objectif de développer la pratique utilitaire du vélo afin de diminuer la pollution atmosphérique.

Jusqu'à ce dimanche 22 mai, il est possible d'aller voir une exposition de vélos anciens dans le jardin de la bibliothèque d'Aubignan. Un Concours photos « Aubignan à vélo » aura également lieu dimanche sur les réseaux sociaux. Les plus beaux clichés seront exposés fin mai à la bibliothèque de la commune et le vainqueur remportera un bon d'achat à dépenser chez 'Les cycles du Ventoux'.

Pour découvrir le programme de 'Mai à vélo' en détail, rendez-vous sur [le site de la Cove](#).



V.A.

Ecrit par le 23 décembre 2025

# CeVe, La Fondation du patrimoine accompagne les propriétaires de biens remarqués

La [CoVe](#) (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), par son adhésion depuis plusieurs années à la [Fondation du patrimoine](#) permet désormais aux propriétaires privés l'accès aux services de l'association pour l'octroi d'aides aux travaux de préservation de leurs biens. Objectif ? La mise en valeur du patrimoine privé non protégé par l'Etat au titre des monuments historiques.

«Ce nouveau soutien, a précisé Dominique Plancher, vice -présidente déléguée au tourisme, à la culture et au patrimoine, vise à aider les propriétaires de biens immobiliers d'intérêt patrimonial à préserver leurs biens, sachant que la qualité de notre cadre de vie et notre attractivité touristique ne sont pas sans lien avec le bon état de conservation de ce bâti privé.»

## Pour y accéder ?

Les propriétaires privés doivent tout d'abord s'adresser au [CIAP](#) (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) qui organise, via des bénévoles, des permanences et examinent la teneur du projet d'orienter le particulier vers un délégué de la Fondation qui exposera les différents dispositifs d'aide existants.

## Critères d'éligibilité

Les projets doivent émaner de propriétaires privés-hors associations-, éligibles au label de la fondation patrimoine. Celle-ci doit reconnaître l'intérêt patrimonial de l'immeuble bâti et non protégé par les Monuments historiques ainsi que la qualité de la restauration extérieure envisagée. Les travaux doivent n'avoir pas débuté et la façade, les portes ou fenêtres doivent être visibles depuis la voie publique ou accessible au public.

## Concrètement

Le label est attribué pour une période de 4 à 5 ans et permettra à son détenteur d'obtenir une aide de 2% du coût des travaux labellisés -et parfois au-delà selon l'intervention de la CoVe ou de la commune- et de bénéficier d'un avantage fiscal en déduisant de ses revenus 50 à 100% du montant des travaux s'ils concernent des élément visibles de la voie publique.

## Un fonds de 4 000€ sur 4 ans

Le partenariat de la CoVe avec la Fondation du patrimoine porte sur un fonds annuel de 4000€ sur 4 ans. La commission d'attribution des aides est composée de représentants de la CoVe, de la Fondation et celle-ci invitera volontiers des personnes qualifiées ou l'architecte des bâtiments de France à y participer.

Ecrit par le 23 décembre 2025

## Plus de détails ?

En adhérant à la Fondation du patrimoine -dont les frais d'adhésion se montent à 1 100€ prélevés sont issus du Fonds concours patrimoine-, la CoVe offre l'accès aux services de l'association à ses 25 communes et aux propriétaires privés, pour la restauration du patrimoine communal et privé.

## La fondation du patrimoine

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine a pour but de promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine national. Elle s'attache à l'identification, à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine. Elle contribue à la sauvegarde des monuments, édifices, ensembles mobiliers ou éléments remarquables des espaces naturels ou paysagers menacés de dégradation, de disparition ou de dispersion. Elle concourt ainsi à l'emploi, à l'insertion, à la formation et à la transmission des savoir-faire dans les secteurs de la restauration et de la valorisation du patrimoine. Elle apporte son concours à des personnes publiques ou privées pour l'acquisition, l'entretien, la gestion et la présentation au public de biens patrimoniaux, qu'ils aient ou non fait l'objet de mesures de protection.

## Le Partenariat

Le partenariat CoVe et Fondation du patrimoine a été acté et signé par [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la CoVe ; Marie Delaunay déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine ; Dominique Plancher vice-présidente déléguée au tourisme à la culture et au patrimoine, maire de Venasque et Patricia Olivero maire de Suzette lors de la signature de la convention.

MH

Ecrit par le 23 décembre 2025



De gauche à droite

Dominique Plancher, vice-présidente de la CoVe délégue au Tourisme, à la Culture et au Patrimoine, Marie Delaunay, déléguée départementale Vaucluse de la Fondation du Patrimoine, Patricia Olivero, maire de Suzette en l'église de Suzette.